

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 09 DECEMBRE 2010

Délibération
n° 2010.12.281

Direction des
ressources humaines
et des systèmes
d'information :
attribution des
subventions et
participations aux
associations pour
2011

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 décembre 2010**

Secrétaire de séance : Laurent PESLERBE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Brigitte BAPTISTE, Janine GUINANDIE à Laurent PESLERBE, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Cyrille NICOLAS à Gérard DEZIER, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Maurice FOUGERE par Maryse ROUX

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Sébastien GOURET, Nadine GUILLET, Véronique MAUSSET

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur LOUIS

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION :
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2011**

Le budget primitif 2011 de la direction des ressources humaines prévoit l'attribution de subventions à deux associations, selon le tableau ci-dessous :

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus
Comité d'action sociale du personnel	270 000 €	Instituer en faveur du personnel communautaire toutes formes d'aides : financières, matérielles, sportives, culturelles ou sociales
Amicale des donneurs de sang	1 300 €	Favoriser le don du sang
Total	271 300 €	

La signature de conventions interviendra, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission des ressources humaines et des systèmes d'information du 17 novembre 2010,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions et participations de la direction des ressources humaines selon le tableau ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions et avenants à intervenir, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6574.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPE LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

17 décembre 2010

Affiché le :

17 décembre 2010